N° 83 — 118e Année **Un numéro : 10 c.** **Jeudi 12 Juillet 1883**

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET

DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

PARAISSANT LES

Mardi — Jeudi — Samedi

NB. Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement et doivent être remises la veille de la publication, avant 11 heures.

ABONNEMENTS:

DÉTAIL	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La feuille prise au bureau	7» —	4» —	2» 25
» par la poste	8» 80	5» —	2» 80
Union postale	15» 50	8» 50	4» 50
» par 2 numéros	12» 50	7» —	3» 75

Abon. pris aux bureaux de poste, 20 c. en sus.

Bureaux : Temple Neuf, 3

ANNONCES:

De 1 à 3 lignes	0» 50	Les avis mortuaires	
» 4 à 7 »	0» 75	minimum	2» —
» 8 et plus la ligne ordin. ou son espace.	0» 10	Ann. non-cantonal. répétition	0» 15 0» 10
Répétition	0» 07	S'adresser au bureau	0» 50
An. tardive et lettre noire, surcharge	0» 05	Adresses par écrit	0» 10
		Réclames	0» 20

Imprimerie : Temple Neuf, 3

Les Agences Haasenstein & Vogler, Rodolphe Mosse, Orell, Fussli & Co, Daube & Co, et l'Agence internationale de publicité de Genève reçoivent pour nous les annonces Suisses et Etrangères

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE - Juillet 1883

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. Direction	Force	ETAT du CIEL
9	+24.6	+16.1	+29.5	721.1	2.2	var.	faib.	clair
10	+20.8	+16.5	+27.7	719.4	0.4	SO	moy.	nua.

Température du lac le 12 juillet 1883: 23°.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

9	+20.5	+14.0	+25.0	651.2		SO	faib.	clair
10	+20.0	+15.0	+23.4	668.6		»	»	cou.

Niveau du lac: 430.33. — 430.34.

Extrait de la Feuille officielle

— Bénéfice d'inventaire de Charles-Louis Meyer, tailleur de pierres, décédé le 12 janvier 1868, rière Boudry, où il était domicilié. Inscriptions au greffe de paix, à Boudry, jusqu'au samedi 11 août, à 6 heures du soir. Liquidation devant le juge de paix de Boudry, à l'hôtel de ville du dit lieu, le mardi 14 août, à 10 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Ali Dubois, époux de Marianne née Zurbuchen, horloger, domicilié au Locle, où il est décédé le 28 juin 1883. Inscriptions au greffe de paix du Locle, jusqu'au mardi 7 août, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge de paix du Locle, à l'hôtel de ville du dit lieu, le jeudi 9 août, à 10 heures du matin.

— Le tribunal civil du district du Locle ayant déclaré vacante et jacente à l'Etat, la succession de demoiselle Elisa Berthoud, peintre en cadrans, fille de Frédéric-Auguste, domiciliée au Locle, où elle est décédée le 8 mai 1883, le juge de paix du cercle du Locle fait connaître au public que les inscriptions au passif de cette masse seront reçues au greffe de cette justice de paix, jusqu'au mardi 7 août, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge, à l'hôtel de ville du Locle, le jeudi 9 août, dès les 9 heures du matin.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à louer, **au-dessus de la ville,** une charmante propriété, comprenant maison d'habitation, jardin, verger et vigne. Vue splendide. — Beaux ombrages. — Eau et gaz. — Vastes dépendances. S'adresser Etude Clerc, notaire.

Hôtel à vendre à Auvernier

Pour cause de décès, M. Junod exposera en vente publique l'**hôtel du Lac, à Auvernier,** situé près le débarcadère des bateaux à vapeur, à proximité de Colombier, place d'armes fédérale et des gares de Corcelles et d'Auvernier. Grandes salles, chambres pour séjour de bains; belle vue sur le lac et les Alpes.

Entrée en jouissance immédiate, **meublé ou non meublé.**

L'enchère aura lieu le 16 juillet 1883, à 5 heures du soir, dans l'hôtel même.

S'adresser pour visiter l'immeuble à MM. Godet et Junod, à Auvernier, et pour renseignements aux notaires Baillot, à Boudry.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra par voie d'enchères publiques, **jeudi 19 juillet, dès 9 heures du matin, Place Purry,** 1 bureau en noyer à 3 corps, **un autre bureau** (secrétaire), **1 canapé noyer, 1 commode noyer,** d'autres meubles et objets, 1 montre de dame en argent, et un service à découper avec service à salade.

Neuchâtel, le 10 juillet 1883.

Greffe de paix.

On vendra par voie d'enchères publiques **lundi 16 juillet, dès 2 heures après-midi,** à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de Justice de paix, les objets ci-après:

6 baromètres métalliques, 6 lunettes jumelles, 8 lunettes longuevue et un télescope sur pied.

Neuchâtel, le 6 juillet 1883.

Greffe de paix.

Vente de bois

Samedi 14 juillet, à 8 heures du matin, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans la forêt de Chaumont:

200 billons de sapin de 5 à 8 mètres de longueur.
94 stères sapin.
2475 fagots.
Rendez-vous à Champ-Monsieur.

ANNONCES DE VENTE

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à son domicile, **rue de l'Industrie, n° 24, un débit à l'emporté de vins et liqueurs,** et qu'il est en mesure de fournir des vins rouges et blancs, **excellents** et **garantis purs de raisin,** à raison de 50 à 65 centimes le litre. Il possède également un bel assortiment de **liqueurs fines** provenant de la maison **C.-F. Berger, à Couvet,** qu'il détaillera et vendra **par litre au prix de fabrique.**

RODOLPHE STUCKY.

Savon pour les enfants, le plus doux des savons, fabriqué spécialement pour les enfants en bas âge.

Se trouve à la pharmacie **Jordan.**

Prix : 60 centimes.

A vendre 2 chars neufs à brecette, à deux bancs, l'un avec essieux patent et l'autre avec essieux ordinaires, chez Joh. Assfalg, maître-sellier, à Neuchâtel.

415 On offre à vendre un burin-fixe, un établi portatif en noyer, une machine à arrondir avec ses fraises, un étau, un outil à planter, un compas aux engrenages, enfin tous les outils d'un bon repasseur et remonteur. S'adresser au bureau de cette feuille.

Un stock important

d'enveloppes

assorties de formats sont à vendre à des prix très bas.

Bonne occasion pour revendeurs et commerçants. S'adresser au magasin de Ve-Htte Demagistri.

DEMANDEZ

«l'Abeille» Cire à Parquet supérieure

de Louis WAGNON, fabricant

GENÈVE

Se vend en boîtes de fr. 1, 2 et 3»50.

Dépôt chez F. Gaudard, faubourg de l'Hôpital 40, H. Gacond, rue du Seyon, A. Krebs, rue St-Maurice 2.

Savon pour les dents

DE BERGMANN

Excellent pour nettoyer et entretenir les dents. Se trouve, au prix de 50 et 60 centimes, à la pharmacie Jordan.

THÉ DE CHINE

Mme Convert-Guillaume a l'honneur de faire savoir à sa bonne clientèle que, pour cause de départ et jusqu'à nouvel avis, elle a remis le dépôt de ses thés de Chine à MM. Schutz et Schinz, au Grand-Bazar.

CHEMISES SUR MESURE

CLAIRE-LANFRANCHI

Magasin Krebs et Claire

NEUCHATEL

Camisoles filochées à la main et au métier, en soie, laine et coton.
Gilets, caleçons confectionnés et sur mesure.
Cravates et boutons en tous genres, pour devants de chemises.
Grand assortiment de bretelles et faux-cols, ainsi que tous les articles de lingerie pour Messieurs.

N. B. — L'article bretelle étant en liquidation sera vendu en-dessous du prix de facture.

Pour boulangers et restaurateurs

A vendre, de franche volonté, pour cause de relations de famille, une boulangerie d'ancienne renommée à Zurich (débit journalier: 12 à 15 quintaux de pain), avec restaurant très fréquenté. Conditions très favorables. Existence lucrative pour un homme solide.

Pour plus amples renseignements, s'adresser sous chiffres L. 710, à l'office de publicité de **Rodolphe Mosse, à Zurich.** (M. 2411 Z.)

ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL AU ZELTWEG
FILIALE
près du cimetière central de Zuric.

Exposition permanente &
EXPORTATION DE SCULPTURES

Spécialité de monuments funéraires en tous genres de marbres de première qualité qui ont été expédiés dans les principales endroits suisses, ainsi que dans des diverses villes et endroits de toute l'Allemagne; à Londres, Shanghai (Chine), Caire (Égypte), Brooklyn, Bahia et Parnahyba (Brésil) etc.

Des Albums sont à la disposition des amateurs.

Continuellement les plus modernes dessins et les plus supérieures matériaux. Exécution des plus fins ouvrages en Granit, Syenit, Porphir et Serpentin.

LOUIS WETHLI, Sculpteur, Zuric.

Décoré avec des Diplomes, Médailles etc.

LE BOTTIN UNIVERSEL

des hommes d'affaires

1883-1884

de Herni DIDES, à Genève,

indique les adresses des avocats, notaires, huissiers, agences de renseignements commerciaux et de recouvrements juridiques de tous les pays.

Cet ouvrage est indispensable à tous les négociants et hommes d'affaires dont les relations s'étendent aux autres parties de la Suisse et de l'étranger.

Prix: 4 francs. Franco par la poste; contre remboursement, 4 fr. 30 c.

Cette utile publication se trouve en dépôt à **Neuchâtel, rue de la Place d'Armes 5, chez M. P. NICOLET-PERRET.**

(H-209-N)

TOURBE MALAXÉE

Tourbe naturelle noire

Pour être servi dans la bonne saison, s'adresser dès maintenant à

Charles CELLIER,
8, faubourg des Sablons,
ou Coq-d'Inde 2.

A VENDRE:

VOITURES & HARNAIS

neufs et d'occasion.

Landaus, coupés, milords, victorias, vis-à-vis, brœcks, pavillons, omnibus légers, phaëtons, chars de côté à glaces, charrettes anglaises, paniers, etc. — Grand choix de harnais à 1 et 2 chevaux. — Sellerie, couvertures, articles de Londres et de Paris. **Location, échange et réparations.** (H-5571-X)

CARRÈRE,
rue Pradier, GENÈVE.

A vendre, pour 20 francs, **un équipement de cadet** usagé: tunique, pantalon, deux képis. S'adresser à l'imprimerie Attinger.

A vendre une excellente carabine Martini. S'adresser à M. J. Boillot-Robert, Cité de l'Ouest 2.

A vendre, de gré à gré, divers objets faisant partie de l'ameublement des magasins de l'ancienne maison **Vuarraz et Georget,** tels que tables, vitrines, pupitre, etc., etc.

Pour traiter, s'adresser en l'étude Jacottet et Roulet, rue St-Honoré 5, avant le 15 juillet courant.

GENÈVE

EXPOSITION PERMANENTE

Tirage 15 août

Deux cents lots.

1er lot: *Demi-parure brillants.*
Valeur: 1000 francs.
2me lot: *Chronomètre or.*
Bulletin d'Observatoire 1re classe.
Valeur: 700 francs.
BILLETS: 1 FRANC.

Adresser les demandes (remboursement ou timbres-poste) à l'Exposition, **Rhône 1.**

Envoi de prospectus gratis.
(H. 5339 X.)

CORDONNERIE POPULAIRE

Nº 20, Rue de l'Hôpital, sous l'hôtel du Faucon, nº 20

AU RABAIS

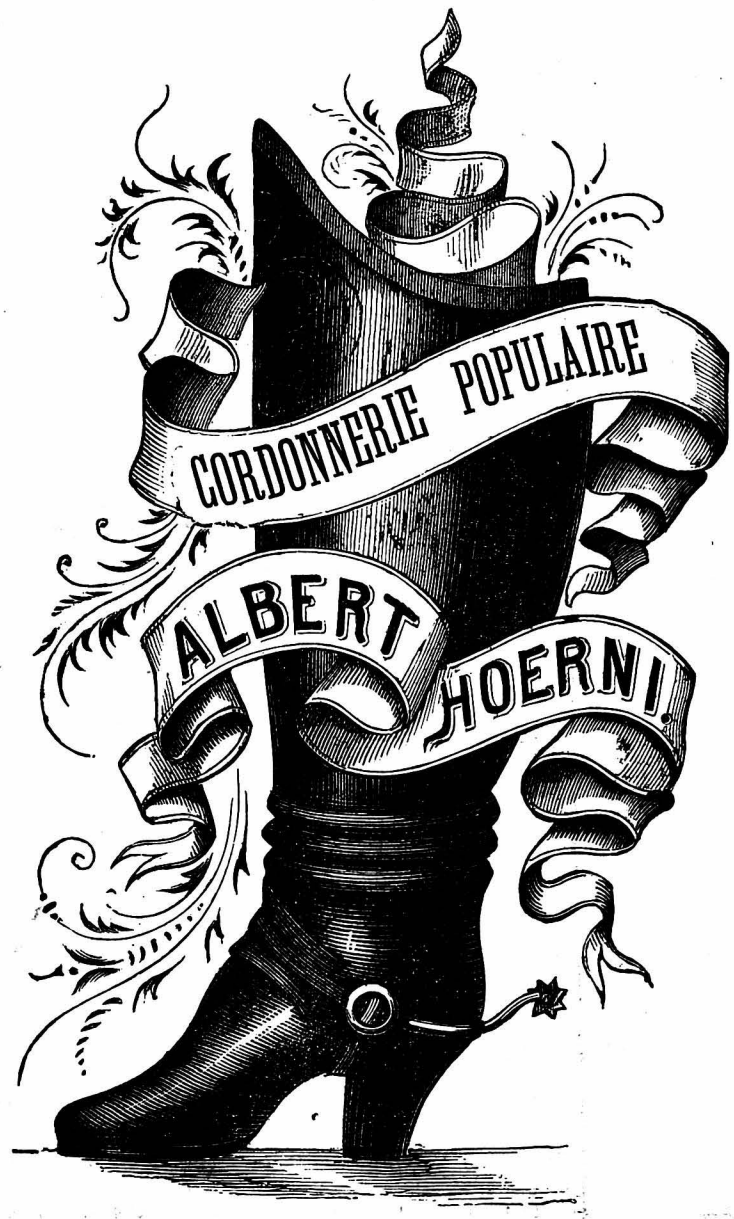

AU RABAIS

Nº 20, Rue de l'Hôpital, sous l'hôtel du Faucon, nº 20

Ayant fait ces derniers temps un achat très avantageux, et la saison d'été étant déjà avancée, je vendrai dès maintenant tous mes articles d'été **à des prix considérablement réduits.**

Extraordinairement bon marché :

Environ 400 paires bottines pour dames, élégantes, solides, précédemment vendues fr. 15, actuellemt fr. 10» —
» 400 » » » garçons et fillettes, en peau jaune, à boutons, à fr. 4» —
» 120 » » » hommes, veau ciré, élastiques, fortes, élégantes, à fr. 9»50

Raccommodages prompts, solides et bon marché.

CORDONNERIE POPULAIRE

Occasion exceptionnelle

A vendre, faute d'emploi, à des prix très avantageux :
1° Un grand potager d'hôtel, avec accessoires ; 2° un billard ; 3° une pression à bière ; 4° une voiture à ressorts, presque neuve ; 5° un battoir avec manége ; 6° une herse en fer ; 7° une herse à pioche ; 8° une charrue à double versoir, à sabot. S'adr. au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un joli petit **chien de garde,** mâle et de bonne race. S'adresser à la Prise Roulet, près Colombier.

A LOUER

A louer de suite, à Onnens (gare), (Vaud), chambre, cuisine et dépendances, pour 80 francs par an, payables d'avance par semestre. S'adr. rue Fleury 6, Neuchâtel.

Grande chambre à deux fenêtres, non meublée. S'adresser Faubourg du Lac 10, au 3me.

A louer pour de suite, **rue St-Honoré, nº 18,** une grande chambre, meublée ou non, indépendante. S'adr. au 1er étage.

Chambre meublée à louer, rue Purry 4, au 2me, à gauche.

A louer de suite une chambre bien meublée. S'adresser Temple-Neuf 24, au 1er étage, derrière.

A louer immédiatement ou plus tard, si on le désire, un chaud et confortable appartement de 5 chambres, chambre de domestique, cuisine et bonnes dépendances, maison Maret, Vieux-Châtel 6, au 1er étage. S'adresser pour le visiter à Mme Junod-Perret, Vieux-Châtel 1.

A remettre, au centre de la ville, pour le 1er septembre, un local pouvant servir de bureau ou de magasin. S'adresser au magasin Quinche, rue St-Maurice 10.

A louer, pour le 1er octobre ou Noël 1883, un grand et bel appartement au second étage de la maison de M. le professeur Gretillat, faubourg du Château nº 7, avec de vastes dépendances, gaz et eau, jouissance d'un jardin. S'adr. au dit appartement, de 10 heures à midi.

Pour Noël, le 1er étage de la maison faubourg du Château 9, de 8 chambres et dépendances. Eau et gaz, jouissance d'un grand jardin. S'adresser au rez-de-chaussée.

A remettre

pour Noël ou plus tôt si on le désire, l'appartement du 3me étage, Evole 5 (maison Montmollin), composé de 8 chambres et dépendances. S'adresser au dit logement.

Le Conseil communal de Neuchâtel invite les personnes qui seraient disposées **à louer** pour Noël prochain les deux étages ainsi que les chambres mansardes de la maison nº 5, faubourg du Lac, à faire connaître à la Direction des finances de la Commune le prix qu'elles en offrent, ainsi que le garant responsable et solidaire qu'elles proposent.

Cette maison, occupée actuellement par Mlle Anna Convert, comprend :
Au 1er étage, 3 chambres et cuisine.
Au 2me étage, 4 chambres et cuisine.
Au 3me étage, 5 jolies chambres mansardes sans cuisine.
Ensemble 12 chambres et dépendances, avec eau dans la cuisine du 1er étage.
Le prix minimum à offrir ne peut être inférieur à fr. 2000 pour le tout.
Les lettres devront être remises avant le 25 courant, jour où les appartements seront adjugés.

A louer de suite deux belles chambres meublées. S'adr. rue du Môle 1, au 1er.

A louer, pour le 24 septembre, un logement de 3 pièces et dépendances, et pour Noël, un de 4 pièces et dépendances, au Faubourg des Parcs ; vue magnifique. S'adresser à Henri Margot, entrepreneur, Parcs 31 bis.

A remettre de suite deux chambres indépendantes, dont une meublée et l'autre non meublée. S'adr. au Petit-Bénéfice, rue du Seyon.

A louer, à un monsieur, une chambre. Rue de l'Industrie 20, au plain-pied.

Appartements à louer à Neuchâtel.

A louer, de suite ou pour Noël 1883, deux logements dépendant de la propriété de l'Hôtel Fauche, au Faubourg du Crêt, savoir :

L'un, Faubourg du Crêt, nº 27, composé de 10 pièces et dépendances, situé au second étage.

L'autre, donnant sur la rue de Vieux-Châtel, composé de 4 pièces et dépendances, au rez-de-chaussée, avec jouissance de terrains de dépendances ombragés.

S'adresser Etude du notaire Junier, à Neuchâtel.

A louer pour Noël prochain, la propriété des Petites-Isles, entre Colombier et Boudry, comprenant 5 chambres de maîtres, une dite de domestique, galerie fermée et nombre de dépendances. Grandes facilités de communications par omnibus et voisinage de deux gares et du bateau à vapeur. Jardin potager, plantage, verger et espaliers en plein rapport. Pour visiter la propriété, s'adresser au locataire actuel, et pour le prix et conditions, à Mme Verdan-Steinlen, propriétaire, à Colombier.

A louer une jolie chambre meublée. S'adresser à Tivoli 2.

A louer une chambre meublée ; s'adresser rue St-Maurice 8, 3e étage.

Belle grande chambre bien meublée, à deux fenêtres, qui se chauffe. Ecluse 22, 2me étage.

Pour un monsieur, jolie chambre meublée à deux croisées, indépendante, rue du Seyon nº 11, au 3me étage.

De suite ou 15 juillet, une jolie chambre meublée, Seyon 11, 1er étage.

A louer de suite, à l'Ecluse, maison Schænzli, un logement au 3me étage, composé de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser pour le visiter à l'immeuble, au 4me étage, et pour les conditions à l'étude de J. Wavre, avocat.

A louer, pour Noël ou plus tôt si on le désire, un beau logement de 6 pièces et dépendances, rue du Bassin 6. S'adresser même maison, au 2me étage.

Pour de suite, un magasin remis à neuf avec cave. S'adres. rue de la Place d'Armes 8, au 3me, de midi à 2 heures.

De suite, une belle chambre bien meublée, à un monsieur de bureau. S'adres. Ecluse 17, au premier.

Pour cause de départ, à remettre au Rocher nº 30 : Pour fin août, un logement de 3 pièces, cuisine avec eau, cave et bucher ; pour fin courant, un petit logement d'une chambre, cuisine et bûcher. S'adr. au 1er étage.

Pour la saison d'été :

Logement à louer aux Geneveys-sur-Coffrane. Jardin d'agrément. Voiture à disposition.

Pour d'autres renseignements, s'adresser à Charles Grandjean, rue du Seyon.

ON DEMANDE A LOUER

435 On cherche, en ville ou dans les environs, un joli logement (grandeur moyenne), pour de suite ou plus tard. Adresser les offres sous M. K. 45, au bureau de cette feuille.

On demande pour le 1er septembre, dans une rue passante de la ville, un local à feu et propre pour y établir un bureau. S'adr. à l'**agence Schweizer et Marty, rue St-Maurice 4.**

Un ménage de 3 personnes demande à louer de suite ou plus tard un petit logement dans **le haut de la ville.** S'adresser sous L. C. B. 18, poste restante, Neuchâtel.

On demande à louer pour trois dames et pour le 24 septembre, un logement de trois pièces et dépendances, si possible à proximité des Bercles ou des Terreaux.

S'adresser à M. H. Gacond, épicier.

Deux personnes tranquilles et d'ordre demandent à louer pour de suite une ou deux chambres non meublées, avec cuisine ou à défaut part à la cuisine. S'adr. Ecluse, nº 2, 3me étage.

Des personnes sans enfants demandent à louer en ville, pour la St-Martin 1883, un logement de 4 à 5 chambres. S'adr. chez les demoiselles Matthey, rue St-Maurice, nº 15.

On cherche, pour le mois de septembre ou octobre, un joli logement de trois chambres et dépendances, de préférence à l'un des faubourgs du côté Est de la ville. S'adresser à W. Holliger, faubourg de l'Hôpital 19 a.

OFFRES DE SERVICES

Une fille de 21 ans, qui sait bien cuire et s'entend dans tous les travaux du ménage, cherche une place. Elle peut produire de bons certificats. S'adr. à Mme Born, Faubourg de l'Hôpital 42.

Une fille de la Suisse allemande cherche une place comme femme de chambre ou dans un petit ménage pour tout faire. Prétentions modestes en vue d'apprendre le français. S'adresser Grand'rue 13, au rez-de-chaussée.

Une jeune Allemande de 19 ans, aimant et ayant l'habitude des enfants, voudrait se placer comme bonne pour le 24 courant, de préférence dans une famille parlant le français. S'adresser rue du Coq-d'Inde 3, au 1er, de 10 à 11 1/2 heures.

Une cuisinière, qui sait faire une bonne cuisine bourgeoise, cherche une place au plus vite. S'adresser Ecluse 4, au rez-de-chaussée.

Une bonne cuisinière d'âge mûr, qui parle les deux langues, cherche à se placer de suite; à défaut, comme remplaçante. Bons certificats. S'adresser rue du Seyon 24, au magasin.

Une bonne cuisinière d'un certain âge cherche à se placer. S'adr. à l'épicerie E. Dessoulavy, Faubourg de l'Hôpital.

Une jeune Allemande de 18 ans, robuste, désire se placer comme fille de chambre ou bonne d'enfants. S'adresser à Serrières 49, 3me étage.

430 Une fille de 23 ans, très recommandée, comprenant le français, désire se placer dans une famille de la ville, pour faire le ménage. S'adr. au bureau.

Une bonne cuisinière, bien recommandée, aimerait se placer de suite. S'adr. à Mme Clément Veuve à Cernier, Val-de-ruz.

Une bonne nourrice, jeune et robuste, cherche une place pour le plus tôt possible. S'adr. à Mme Rosine Müller, rue des Chavannes n° 11.

431 Une personne se recommande pour des journées de récurages, savonnages et blanchissages. Rue des Moulins 11, au 3me derrière.

424 Un homme robuste, de 28 ans, marié, honnête et actif, désirerait se placer avec sa famille, peu nombreuse, comme cocher ou concierge. Sa femme a reçu une bonne éducation et possède une belle écriture; elle sait faire une cuisine soignée, la pâtisserie, tous les ouvrages de maison, et connaît les travaux du jardin. Tous deux parlent français et allemand. Les meilleures recommandations sont à disposition. Le bureau de la feuille d'avis indiquera.

A placer de suite : Filles pour tout genre de service, sommelières, filles de chambre, filles de cuisine, bonnes d'enfants, une cuisinière cordon bleu. — A la même adresse, à vendre à bas prix un potager presque neuf. S'adresser à Mme Staub, Ecluse 26, Neuchâtel.

CONDITIONS OFFERTES

Mme Georges Leuba à Colombier cherche pour le 1er août prochain une cuisinière active et au courant du service.

428 On demande à Colombier une jeune fille sachant le français, comme aide dans un ménage. Le bureau indiquera.

Trois bonnes cuisinières, cinq filles pour faire des petits ménages, et une femme de chambre trouveraient de bonnes places, bien rétribuées, à la Chaux-de-Fonds. Ajouter un timbre de 10 c. pour la réponse. On exige des filles de toute moralité. S'adr. à Mme Zimmerli, Bureau de placement, Serre 10, Chaux-de-Fonds.

Avis aux employés des deux sexes

Un bon personnel des deux sexes trouve toujours à se placer, muni de bonnes références, en Suisse et à l'étranger. S'adr. en toute sécurité à l'Agence Commerciale, rue Purry 6.

M. Verdan à Areuse demande pour de suite un domestique connaissant les travaux de la campagne et les soins à donner au bétail.

PLACES OFFERTES OU DEMANDÉES

Une personne jeune encore désire se placer comme dame de magasin. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 42, chez Mme Scheurmann.

Assurance contre le phylloxera

On demande des ouvriers, si possible vignerons, pour les fouilles à faire dans les vignes des territoires de Neuchâtel, Serrières et Auvernier. Se faire inscrire chez Albert Colomb, Seyon 48.

On cherche à placer dans un magasin, restaurant ou autre, un jeune homme de 15 ans, bien instruit et sachant la grammaire française. On ne demande que la pension et logis. De bons certificats sont à disposition chez **Schweizer et Marty, agence d'affaire,** rue St-Maurice 10.

433 On demande, pour les environs de Neuchâtel, une ouvrière ou assujettie modiste, munie de bons certificats; entrée de suite. S'adresser au bureau d'avis.

429 On désire placer un garçon (Bernois), de 15 ans, dans une honnête famille, pour apprendre le français. Le bureau de cette feuille indiquera.

Un jeune homme, âgé de 20 ans, cherche, dans le but d'apprendre le français, un emploi dans la Suisse romande. Prétentions modestes. S'adresser à A. Blæsi, à la gare du Nouveau Soleure.

APPRENTISSAGES

On demande un apprenti pierriste. S'adresser à Mme Etienne, à Petit-Cortaillod.

Une jeune personne connaissant les deux langues désire se placer dans un atelier de tailleuse pour compléter son apprentissage. S'adresser au M. A. Quartier, notaire, à la Chaux-de-Fonds.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu samedi, sur la Place du Marché, un billet de banque de 50 francs. Le rapporter, contre récompense, à l'épicerie Gaudard, faubourg de l'Hôpital.

Trouvé, entre Neuchâtel et Serrières, une montre; la réclamer à la Fabrique de papier de Serrières.

AVIS DIVERS

25 à 30 bonnes crocheteuses et tricoteuses trouveront de suite de l'ouvrage suivi à la fabrique de lainerie A. Benoit, rue du Seyon 4.

Missions évangéliques

La fête d'été de la Société neuchâteloise des Missions aura lieu, D. v., cette année, à Chaumont, mercredi 1er août, à 10 heures.

Rendez-vous au petit hôtel.

MM. Germond et Paul Berthoud, missionnaires, seront au nombre des orateurs.

Recommandation.

Jaques Bonardi, fumiste, prévient son honorable clientèle, messieurs les architectes, entrepreneurs et le public en général, qu'il continue toujours son métier avec son ancien ouvrier Dominique. Ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur confieront du travail.

Magasin: rue des Fausses-Brayes, maison de la voûte.

En l'absence de M. A. Knöry, président de la Commission d'éducation, toutes les lettres relatives aux écoles devront être adressées à M. le directeur P.-E. Barbezat.

434 Une famille habitant Lignières serait disposée à donner la pension à des personnes désirant passer quelque temps à la campagne. Prix modéré. On trouve facilement des chambres au village. S'adresser au bureau de cette feuille.

Attention!

Dimanche 15 courant, si le temps est favorable,

GRAND CONCERT

donné par la

FANFARE ITALIENNE

au Café Gibraltar.

Le tenancier, **Th. RITTER.**

L'ÉCOLE DE COMMERCE ET PENSIONNAT

de Kirchheim unter Teck (Wurtemberg)

reçoit en tous temps des jeunes gens désirant apprendre à fond (théoriquement et pratiquement) les langues et correspondances allemandes, anglaises et espagnoles, ainsi que toutes les branches commerciales. A l'usage de ceux qui se vouent à la pratique des affaires, on a joint à l'Ecole un commerce de gros, des agences et des affaires d'expédition pour les initier à la routine. Vie de famille. Prix de pension et d'écolage très modérés. (H. 71307)

Renseignements, prospectus, etc., par

Louis AHEIMER, directeur.

Cure climatique d'air et de lait

Cant. d'Appenzell, Suisse. **HEIDEN** près Rorschach s. le lac de Constance.

800 mètres sur mer.

Chemin de fer de Montagne.

Hôtel et Pension du Tilleul

Situé admirablement, avec vue superbe sur le lac et sur les montagnes. Arrangement confortable. Grande et belle salle à manger, avec galerie et terrasses. Salon de lecture et restaurant. Chambres garnies agréables, bons lits. Bonne cuisine. Vins réels du pays et vins bouchés. Bière suisse et étrangère. Prix modérés pour les touristes. Pension depuis 6 fr. par jour, y compris chambre et service. Voitures pour toutes les directions à la demande des voyageurs.

Service attentif et prévenant.

F.-V. Braun, propriétaire.

PS. Omnibus à la gare, l'Hôtel se trouvant à proximité. Portier à chaque train; au besoin, voiture à disposition.

Société des Usines de Vevey et Montreux

Produits alimentaires

Gruaux, gruelline, grietz, farines d'avoine, zéa, farine lactée, lait condensé avec ou sans sucre, sont fournis comme par le passé. Tous les soins sont apportés à la fabrication. (H-974-L)

HORLOGERIE ET BIJOUTERIE

M. J. Matthey-Christinant a l'honneur de faire connaître au public de la ville et des environs qu'il vient d'ouvrir un magasin d'horlogerie et bijouterie rue du Trésor, n° 11, Place du Marché.

Il se recommande pour toute espèce de réparations de montres, pendules et bijoux, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder. Travail consciencieux; prix modérés.

Achat de matières d'or et d'argent.

Bateau L'HELVÉTIE

VENDREDI 13 JUILLET

si le temps est favorable

FÊTE DE LA JEUNESSE

AU MAIL

Les courses des Bateaux, du Port à la station du Mail, commenceront dès 1 h. 30 m. de l'après-midi, et seront renouvelées aussi souvent qu'il y aura 30 personnes à transporter.

Pour le retour, il sera procédé de la même manière.

PRIX DES PLACES :

Simple course . . 25 centimes.
Aller et retour . . 40 »

NB. Le bateau ne prendra que le nombre exact de passagers pour lequel il est tarifé.

Jardin de la Ravière

Dimanche 15 juillet, dès 2 h. après-midi,

JEU D'OIE

Le règlement sera affiché.

DANSE PUBLIQUE au Pavillon.

Le tenancier, Louis Perriard.

NEUCHATEL

HOTEL DU RAISIN

tenu par **MARTI-HAUSER**

Dîner à midi, composé de soupe, deux viandes et légumes, à 1 fr. 50, avec une chopine de vin.

Table d'hôte à midi et quart.

Restauration à la carte toute la journée.

Bonnes chambres pour Messieurs les voyageurs. — Prix modérés.

On recevrait aussi quelques bons pensionnaires.

PROGRAMME

DE LA

FÊTE DE LA JEUNESSE

Vendredi 13 juillet 1883.

A 2 h. Arrivée au Mail.

A 2 1/2 h. Tir.

A 3 h. Collation des jeunes filles en commençant par les classes inférieures.

A 4 h. Collation des garçons en commençant par les cadets et continuant par les classes inférieures.

De 4 à 6 1/2 heures. Danse.

A 5 h. Mâts de cocagne, course et course en sacs. Tombola pour les jeunes filles des classes primaires.

A 7 h. Départ du Mail: La Fanfare ouvre la marche.

A 8 h. Souper en ville des membres de la Commission d'éducation, invités, professeurs, instituteurs et institutrices.

Les élèves des établissements d'instruction publique ont seuls le droit de prendre part à la danse.

1 mât de cocagne est destiné aux apprentis.

1 dit aux élèves des 2es secondaires, 3e latine et 1res primaires.

1 dit aux élèves des 2mes primaires et 4e latine.

Le tir est réservé aux cadets, à la classe industrielle, aux classes secondaires, aux 1re et 2me classes latines.

Sont admis à la course : les élèves des 3me, 4me et 5me classes primaires et de la 5me latine.

Demande d'emprunt.

On demande à emprunter, contre bonnes garanties, une somme de fr. **500.**

Adresser les offres à M. G. Leuba, avocat, Evole 7, Neuchâtel.

Société suisse de Tempérance

Réunions familières et publiques tous les jeudis, à 8 heures du soir, au local de la Société, **rue du Pommier,** maison de Rougemont, au 1er étage.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE A ZURICH

MAI-SEPTEMBRE 1883

[H 71 Z]

APPEL aux FRANÇAIS

A l'occasion de la Fête nationale du **14 juillet 1883,** la Société française de Neuchâtel « **La Fraternité** » ira déposer une couronne sur la tombe des soldats morts en 1871 pour la défense de la Patrie.

Tous les Français, ainsi que tous les amis de la France sont chaleureusement invités à se grouper autour du drapeau de la Société.

Rendez-vous au local de la Société, **Café Français,** le samedi 14 juillet, **à midi et demi.**

Départ pour le cimetière du Mail, **à 1 heure précise.**

LE COMITÉ.

Municipalité du Landeron-Combes

La Municipalité du Landeron-Combes met au concours les travaux de canalisation de la Petite Thielle sur une longueur d'environ 1800 mètres. On peut prendre connaissance des plans et cahier des charges chez le citoyen C.-A. Bonjour, président du Conseil municipal, auquelles soumissions, affranchies et sous pli cacheté, devront être adressées jusqu'au **1er août prochain.**

Landeron, le 4 juillet 1883.

Conseil municipal.

SAGE-FEMME

Ex-Interne de la Maternité de Genève

qui a suivi pendant plus d'une année les cours théoriques et **pratiques** du dit établissement, **assure les meilleurs soins.**

Se recommande,

Mme BRAICHET

Faubourg du Lac 15, 1er étage.

Écoles municipales

Afin de mettre les Écoles municipales d'accord avec le Gymnase, ensuite des dispositions de l'art. 8 de la loi sur l'enseignement supérieur, la Commission d'éducation a pris les résolutions suivantes qui ont été approuvées par le Département de l'instruction publique :

Les examens auront lieu désormais en juin et juillet; l'année scolaire actuelle aura donc 15 mois.

Les élèves qui sont pour la seconde année dans une classe, seront autorisés cette année-ci, si leurs parents le demandent, à passer un examen de promotion pendant la première semaine après la rentrée du mois d'août. Cet examen portera aussi sur les matières déjà enseignées pendant les trois premiers mois de l'année scolaire dans les classes où les élèves désirent entrer.

La Commission.

Le cabinet de lecture, rue Fleury, n° 5, sera fermé depuis lundi 16 juillet jusqu'au mardi 24 juillet. En conséquence, Mlle Marthe prie ses abonnés de bien vouloir changer leur livres avant ce terme.

BADEN, près Zurich.

Hôtel et bains du Freihof

au centre des promenades, en face le parc et le casino. — Bains en tous genres. — Grandes et belles chambres. — Vue sur la contrée. — Confort. — Prix modérés.

J. NUSSBAUMER-BRUNNER,

(O. F. 1489) **propriétaire.**

DANSE PUBLIQUE dimanche 15 courant, dans la grande salle de l'hôtel de la Côte, à Auvernier. **Le tenancier.**

Pour un sculpteur sur bois et marbre, connaissant bien sa partie, on demande du travail suivi. Exécution irréprochable et travail garanti. Remise aux ébénistes, tapissiers, etc.

S'adresser à Neuchâtel, Mail, n° 5, à M. Alcide Soguel.

TAILLEUSE

Mlle Marie Schwab, qui vient de s'établir à Colombier, comme tailleuse, se recommande à toutes les personnes qui voudront bien l'occuper, soit à la maison, soit en journée. Elle fera son possible pour mériter la faveur qu'elle sollicite. S'adresser chez elle, rue du Château, maison Perrin.

FÊTE DE LA JEUNESSE

GLACES

à proximité de la place de danse.

GLUKHER-GABEREL, confiseur.

Mme Sophie Schaërer-Reymond et ses enfants ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. le docteur SCHAERER,

décédé ce matin, à 9 heures, à l'âge de 53 ans, après une longue et pénible maladie.

Fontaines, le 11 juillet 1883.

C'est pourquoi prenez toutes les armes de Dieu, afin que vous puissiez résister au mauvais jour, et après avoir tout surmonté, demeurer ferme. (Ephés. 6. 13.)

L'enterrement aura lieu vendredi 13 courant, à 1 heure après midi.

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les amis et connaissances de

M. Alfred APOTHÉLOZ,

MENUISIER,

qui auraient été oubliés dans l'envoi des lettres de faire part, sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu vendredi 13 juillet, à midi et demi.

Domicile mortuaire : Neubourg n° 11.

CORRESPONDANCE

— Nous recevons de la Direction générale des postes suisses la lettre suivante que nous ferons suivre de quelques observations.

Berne, le 9 juillet 1883.

Monsieur le rédacteur,

Nous lisons dans votre estimable feuille n° 81 de samedi dernier, qu'une pétition se signe à Neuchâtel pour engager la Direction centrale des postes à Berne à maintenir le service postal d'omnibus entre la ville et la gare.

Nous nous permettons de vous faire remarquer qu'en remplaçant par un service de fourgon (à 2 chevaux) le service d'omnibus qui relie le bureau principal des postes à la gare de Neuchâtel, l'Administration des postes ne réalisera probablement, pour le moment du moins, aucune économie. Le changement en question n'est donc pas dicté par un intérêt fiscal. Par contre, nous pouvons dire, en nous basant sur les expériences faites depuis nombre d'années et dans toutes les parties de la Suisse, que le service postal gagnera par la mesure dont il s'agit. Au moyen de fourgons indépendants de tout service de voyageurs, les envois postaux seront transportés entre le bureau principal et la gare d'une manière *plus prompte*, *plus régulière* et *plus sûre* que par les omnibus. C'est l'essentiel. Le transport des voyageurs entre la gare et la ville n'est qu'un accessoire peu important et qu'on fait bien d'abandonner complètement à l'industrie privée, comme c'est le cas dans toutes les autres villes de la Suisse.

Veuillez, agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération.

La Direction générale,
E. Höhn.

Nous remercions M. le Directeur général des postes des explications qu'il nous fait l'honneur de nous adresser, et nous sommes charmé d'apprendre que la suppression projetée du service d'omnibus n'a pas pour motifs des raisons d'économie, ne pouvant croire qu'il pût y en avoir d'autres. En effet, quant aux raisons tirées d'une plus grande régularité et promptitude au moyen de fourgons, nous devons supposer que la Direction générale des postes a été mal informée, car depuis l'établissement des chemins de fer chez nous, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, nous n'avons jamais ouï dire que le service d'omnibus ait provoqué des retards. En particulier, les voyageurs qui prennent l'omnibus à la gare pour descendre en ville, savent qu'ils doivent attendre que le chargement postal soit opéré. Enfin, sous le rapport de la sûreté du service, les comparaisons que nous avons eu l'occasion de faire en voyageant nous permettent de douter que le chargement sur des omnibus soit plus dommageable que celui du transport d'objets de poste de fourgon à fourgon, effectué dans toutes les gares suisses.

Aussi, en terminant, prenons-nous la liberté d'insister encore auprès de M. le Directeur général des postes pour qu'il veuille bien revenir de sa décision, et ne pas refuser à notre population la satisfaction de conserver une circulation d'omnibus à laquelle, elle est habituée, et dont les avantages sont hautement appréciés par elle.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — A la veille des vacances et avec beaucoup de travaux arriérés, la Chambre des députés perd son temps à discuter des interpellations et des propositions inadmissibles.

Lundi M. Barodet (extrême gauche) a présenté une proposition tendant à amnistier les condamnés de Lyon et de Montceau-les-Mines, ainsi que Louise Michel et consorts. Le ministre de l'intérieur a combattu nettement cette proposition, qui a été repoussée par 304 voix contre 89.

Mardi, M. de Cassagnac a attaqué violemment le cabinet, il a interpellé directement le président M. Brisson et traité M. Ferry de *dernier des lâches*. La Chambre a prononcé contre M. de Cassagnac la censure avec l'exclusion pendant quinze jours.

La Chambre a ensuite adopté, par 371 voix contre 82, un ordre du jour exprimant sa confiance dans la politique ferme et prudente du gouvernement.

— Une légère amélioration signalée ces jours derniers dans l'état du comte de Chambord ne paraît pas s'être maintenue.

Les nouvelles de Frohsdorf, en date du 10 juillet, constatent que le prince a passé une nuit agitée et sans sommeil, une des plus mauvaises nuits depuis le début de la maladie.

Les vomissements ont repris et la faiblesse a augmenté.

ANGLETERRE. — Aux Communes, sir Ch. Dilke a expliqué à l'occasion du choléra, que les quarantaines étant inefficaces, on n'en établira pas à Londres, mais qu'on fera une inspection médicale sérieuse et la désinfection des navires suspects.

— La commission mixte de la Chambre des lords et des communes sur le tunnel de la Manche s'est prononcée par 6 voix contre 4 contre le tunnel.

— Une boîte contenant 5 à 600 cartouches de dynamite a été découverte par la police près de Cork.

— Les envoyés malgaches se sont embarqués définitivement lundi à Liverpool pour l'île Maurice.

Les négociations continuent entre la compagnie de Suez et le gouvernement anglais.

EGYPTE. — Pendant les dernières vingt-quatre heures se terminant lundi soir à neuf heures, le nombre des décès cholériques a été, à Damiette, de 52; à Mansourah, de 89; à Samanoud, de 17, et à Chirbine, de 2.

ASIE. — Le choléra sévit avec violence à Swatow (Chine).

— On télégraphie de Saïgon, 10 juillet: 4000 Pavillons noirs menacent Nam-Dinh; 10,000 sont concentrés à Soutay où ils se fortifient.

L'empereur Tu-Duc est gravement malade.

NOUVELLES SUISSES

— Lundi, à 3 heures, le Conseil fédéral et les chambres fédérales en corps ont rendu les derniers devoirs à M. Schiess, ancien chancelier.

M. Arnold Grosjean et vingt consignataires ont déposé une motion pour l'introduction des brevets d'invention.

Les deux Conseils ont expédié une série d'affaires courantes. Le Conseil fédéral est invité à prendre en temps utile des mesures contre le choléra.

La session d'été est close. Les Chambres se réuniront à l'époque ordinaire, le 3 décembre.

— Un grand nombre d'orages ont eu lieu de nouveau ces jours derniers dans la plupart des cantons suisses, et ont occasionné plusieurs incendies. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que la foudre a causé la mort d'un nombre inusité de personnes. Ainsi dans une seule colonne de journal, nous trouvons six cas de mort par le fluide électrique. Des vaches et des moutons ont aussi été tués.

Les dégats causés dans le Nidwalden et à Beckenried en particulier sont considérables.

Tir fédéral. — Toutes les nouvelles de Lugano s'accordent à dire que le tir fédéral réussit à souhait. La ville est décorée admirablement et la place du tir est splendide avec ses arcs de triomphe, ses bannières, son pavillon des prix, et la statue de l'Helvétie, par Vela, qui se dresse majestueuse au milieu du champ de fête. Le soir, à la lumière électrique, l'aspect de la place est féerique.

Au stand, l'animation est très grande. Il en est de même au pavillon des prix où les drapeaux des différentes sociétés sont présentés et reçus presque sans interruption.

Les délégations du Conseil fédéral, du Conseil national et des Etats sont parties de Berne hier matin pour Lugano.

Parmi les noms des tireurs qui ont fait leur coupe en 45 minutes, nous remarquons celui de M. Vuille-Durig, à Colombier.

Le meilleur carton (7,500 degrés) à la cible *Patrie-Bonheur*, a été fait par M. J.-A. Perret, à Buttes.

NEUCHATEL

— Le Conseil d'Etat a procédé, dans ses séances des 9 et 10 juillet, à la nomination des professeurs à l'Académie et au Gymnase cantonal. Parmi les titulaires des chaires de l'Académie, nous remarquons quelques noms nouveaux: MM. F. Tripet, L. Bachelin, Dr J. Lecoultre, Dr Maurice Humbert, Dr Fritz Mentha, Dr Jundt.

M. Louis Favre est conservé dans ses fonctions de directeur du gymnase cantonal.

— Un homme, dont l'identité n'a pu être reconnue, a été trouvé pendu dans une forêt près du village de Sauges, à la Béroche.

— Une femme de 60 ans, sous l'impulsion d'un accès de fièvre, s'est jetée, vendredi soir, d'un second étage dans la rue Neuve, à la Chaux-de-Fonds. Relevée avec une fracture du crâne, elle a succombé depuis à ses blessures.

RESULTAT DES ESSAIS DE LAIT

des 27 et 29 juin 1883.

NOMS ET PRÉNOMS des LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactodensimètre.	Crémomètre.
Bachmann Ab.	37	31	13
Evard Jules	35	32	12
Cereghetti Louis	33	31	11
Bramaz Nicolas	30	32	10
Frieden Charles	30	30	10
Cereghetti Emile	29	32	10
Brugger	38	31	14
Flukiger François	37	32	13
Gauchat Auguste	35	31	12
Jost Christian	33	31	11
Messerli David	32	33	11
Hirschy	30	30	10

DIRECTION DE POLICE.

Art. 7 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 10 % de crème et de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de **dix francs.**

Art 9. Tout débitant qui refusera de laisser prendre du lait pour être expertisé payera une amende de **dix francs.**